

# La ZFE

(zone à faibles émissions)

Rencontres de quartier

Printemps 2019

# La ZFE (zone à faibles émissions)

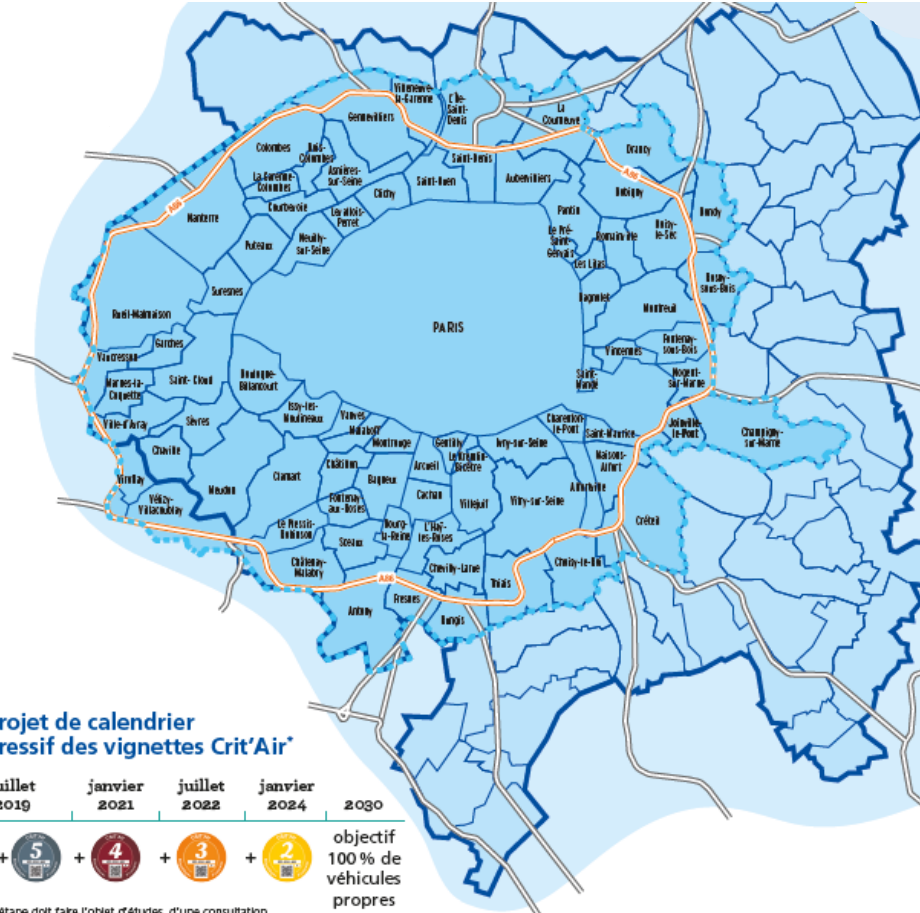
- **Le principe** de la création d'une Zone à faibles émissions (ZFE) a été voté le 12 novembre 2018 par la Métropole du Grand Paris (MGP).
- **Son objectif** : lutter contre la pollution de l'air en zone urbaine dense, en interdisant les véhicules les plus polluants correspondant à la vignette Crit'air 5, diesels ou non.
- **Son périmètre** : Paris et la proche banlieue. Une zone délimitée par l'autoroute A86, soit 79 communes sur les 131 de la MGP.
- Cette disposition devrait être mise en place au **1<sup>er</sup> juillet 2019**, sachant que jusqu'en 2020, il n'y aura pas de verbalisation mais une phase d'application et de pédagogie.
- La mise en œuvre d'une telle mesure ne peut se faire qu'avec **le vote des différents conseils municipaux**. Le pouvoir de police appartenant aux maires et non à la Métropole.

# Le périmètre de la Zone à faibles émissions et son calendrier

5,61 M  
d'habitants  
concernés

79

Communes situées dans tout ou partie du périmètre de l'A86



## Véhicules interdits à la circulation en fonction du calendrier



7/7j  
de 8h à 20h



du lundi  
au vendredi  
de 8h à 20h

# ZFE - Communes intra-A86 du Territoire T10

## Parc de véhicules

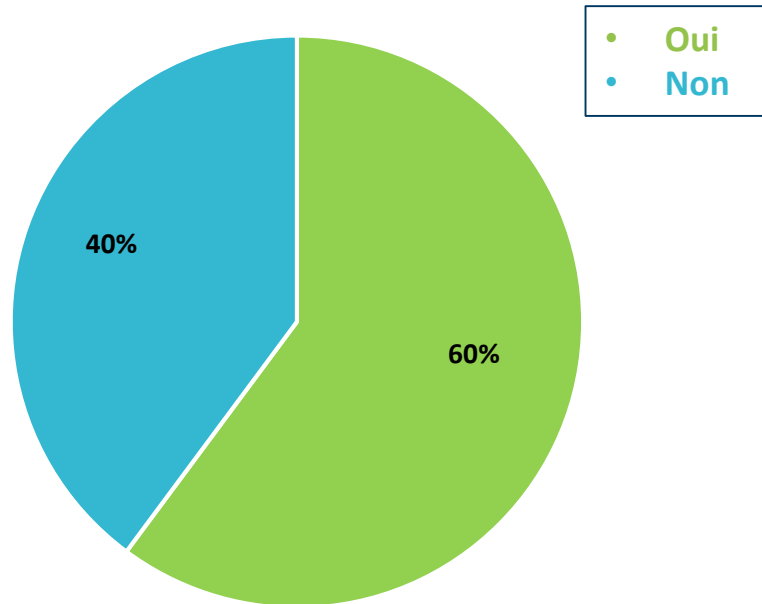
Commune	Nombre d'habitants	Parc roulant (véhicules équipés d'une vignette Crit'Air)					Parc immatriculé				
		Parc de véhicules total <i>(voitures, utilitaires légers, camions, autocars)</i>	dont véhicules particuliers	Véhicules Crit'Air 5	dont véhicules particuliers	% Crit'Air 5 sur le parc total	Parc de véhicules total <i>(voitures, utilitaires légers, camions, autocars)</i>	dont véhicules particuliers	Véhicules Crit'Air 5	dont véhicules particuliers	% Crit'Air 5 sur le parc total
Champigny-sur-M	76 577	25 673	20 762	611	466	2,4	44 233	37 717	3 675	2 058	8,3
Charenton-le-Pont	30 762	13 364	11 405	164	138	1,2	13 668	12 271	872	395	6,4
Fontenay-sous-B	53 729	18 722	14 929	331	260	1,8	25 404	22 322	1 636	872	6,4
Joinville-le-Pont	18 310	7 551	6 184	130	108	1,7	10 013	8 816	462	276	4,6
Maisons-Alfort	55 057	22 120	18 349	406	318	1,8	28 029	24 862	1 647	912	5,9
Nogent-sur-Marne	31 677	12 534	10 832	130	113	1,0	15 059	14 041	569	319	3,8
Saint-Mandé	22 704	7 425	6 214	81	67	1,1	9 144	8 227	259	146	2,8
Saint-Maurice	15 064	5 781	4 733	80	70	1,4	6 509	5 962	298	168	4,6
Vincennes	50 175	16 021	13 635	187	157	1,2	19 122	17 271	843	460	4,4

Sources : Ministère de la Transition écologique, INSEE, APUR, avril 2018 & janvier 2019

# Résultats du sondage proposé sur le site de la ville entre le 18/03 au 30/04/2019

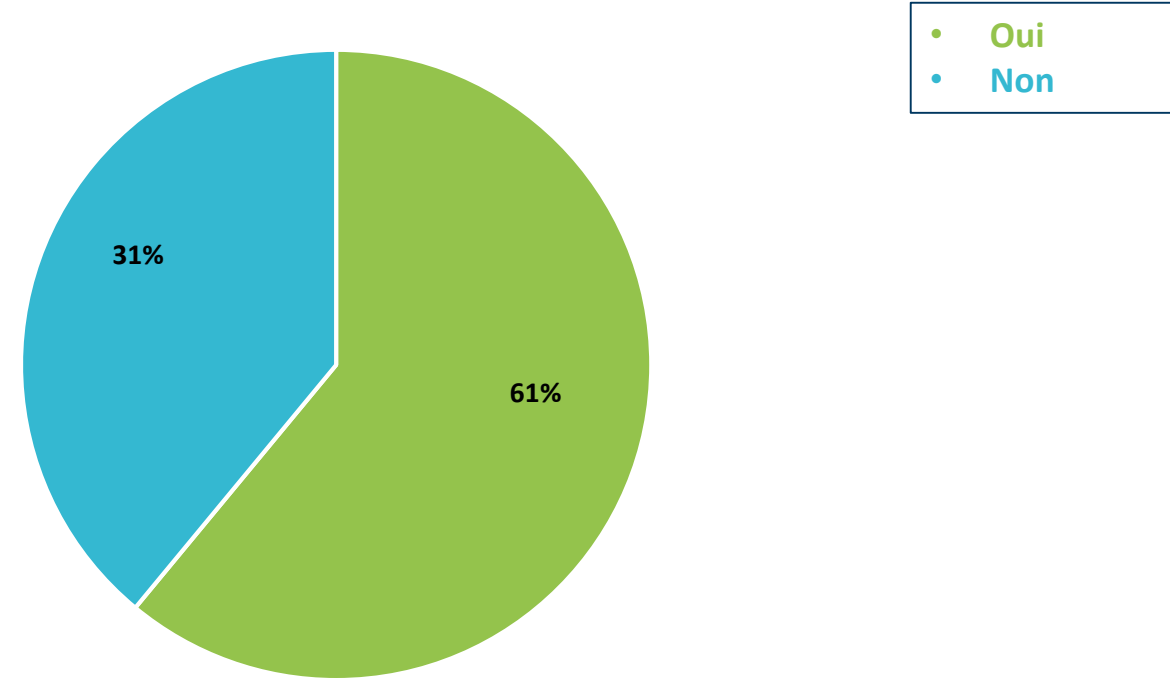
Saviez-vous ce qu'était une ZFE avant la lecture de l'article?

393 réponses



Si vous possédez une voiture, avez-vous une vignette Crit'Air pour circuler dans Paris?

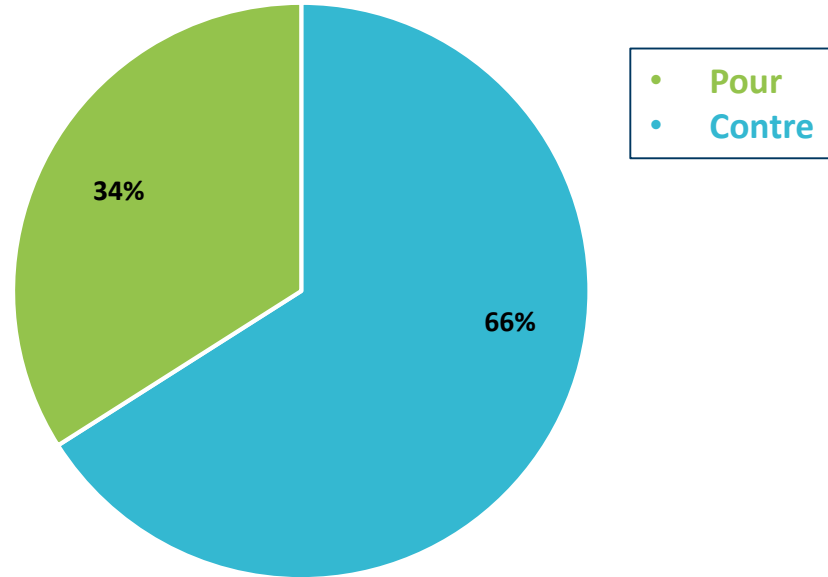
393 réponses



# Résultats du sondage proposé sur le site de la ville entre le 18/03 au 30/04/2019

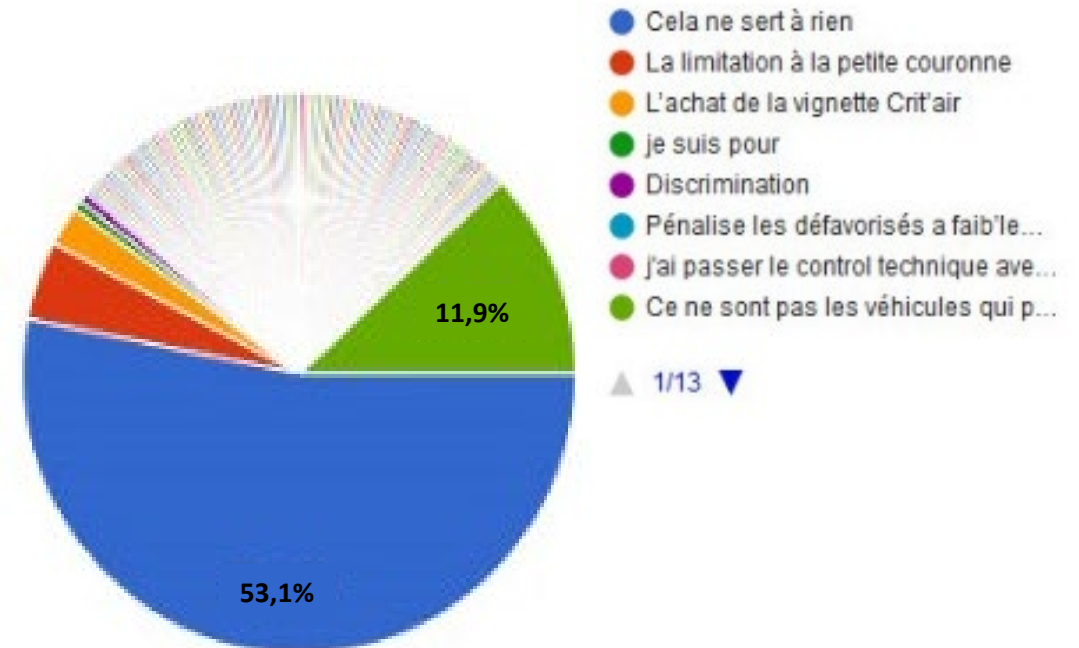
Etes-vous pour ou contre la mise en place d'une ZFE?

393 réponses



Si vous êtes contre, pour quelle raison?

352 réponses



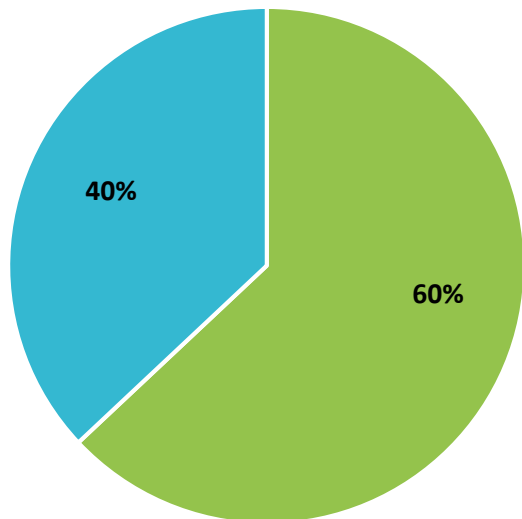
# Résultats du sondage proposé sur le site de la ville, l'application et le magazine (*résumé*)

Support	Réponses	Savez-vous ce qu'est une ZFE?		Avez-vous une vignette crit'Air? <i>(pour les propriétaires de voitures)</i>		Pour ou contre la mise en place d'une ZFE?		Souhaitez-vous un débat à Nogent?	
		Oui	Non	Oui	Non	Pour	Contre	Oui	Non
<b>Application</b> du 30/01 au 30/04	346	131	215	258	51	190	111	196	150
<b>Site</b> du 18/03 au 30/04	393	317	76	182	197	42	351	271	122
<b>Magazine</b> Mars / avril	20	10	10	6	10	8	10	10	10
<b>TOTAL</b>	<b>758</b>	<b>458</b>	<b>301</b>	<b>446</b>	<b>280</b>	<b>240</b>	<b>472</b>	<b>477</b>	<b>282</b>

# Résultats du sondage proposé sur le site de la ville entre le 18/03 au 30/04/2019

Souhaitez-vous un débat sur ce sujet à Nogent?

393 réponses



- Oui
- Non

Le **conseil municipal** prendra en considération les différentes remarques qui seront faites lors des rencontres de quartier de printemps. La décision sera prise en cohérence avec les communes voisines.



# Les mesures d'accompagnement



Ménage Imposable, nous souhaitons nous séparer de notre véhicule non classé pour acheter une familiale électrique neuve

<b>Familiale neuve (électrique)</b>	<b>30 800 €</b>
Métropole du Grand Paris	- 4 000 €
Prime à la conversion	- 2 500 €
Bonus écologique	- 6 000 €
<b>Reste à charge</b>	<b>18 300 €</b>

Contre  
**24 300 €**  
environ pour  
une familiale  
thermique  
neuve

## Des aides à l'achat cumulables

Prime à la conversion et Bonus écologique versés par l'État, aides locales de la Métropole du Grand Paris, de la Ville de Paris et de la Région Île-de-France. Un véhicule électrique peut parfois coûter moins cher qu'un véhicule essence.



**La métropole vous soutient**

Jusqu'à **5 000 €** d'aide pour l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion électrique, hydrogène, hybride rechargeable ou GNV.

Pour en savoir plus : [metropolegrandparis.fr](http://metropolegrandparis.fr)



Professionnel, je veux remplacer mon utilitaire non classé par un utilitaire neuf électrique

<b>Utilitaire neuf (électrique)</b>	<b>29 000 €</b>
Aide Région ou Ville de Paris	- 6 000 €
Prime à la conversion	- 2 500 €
Bonus écologique	- 6 000 €
<b>Reste à charge</b>	<b>14 500 €</b>

Contre  
**20 000 €**  
environ pour  
un utilitaire  
thermique  
neuf

### De nombreux avantages à l'usage

- ▶ stationnement gratuit pour les véhicules électriques dans de nombreuses communes d'Île-de-France,
- ▶ carte grise gratuite pour les véhicules électriques.



Ménage non Imposable, nous souhaitons nous séparer de notre véhicule non classé pour acheter une citadine électrique neuve

<b>Citadine neuve (électrique)</b>	<b>23 500 €</b>
Métropole du Grand Paris	- 5 000 €
Prime à la conversion	- 2 500 €
Doublement de la prime à la conversion pour les 20% des ménages les plus modestes*	- 2 500 €
Bonus écologique	- 6 000 €
<b>Reste à charge</b>	<b>7 500 €</b>

Contre  
**17 500 €**  
environ pour  
une citadine  
thermique  
neuve

\*Annonces gouvernementales du 14 novembre 2018

Un ménage non Imposable qui se sépare de son Diesel Crit'Air 4 pour acheter une citadine Diesel Crit'Air 2 d'occasion (entre 3 000 et 8 000 € à l'Argus) bénéficiera de 4 000 € de prime à la conversion.